

Zeitschrift: Schweizer Erziehungs-Rundschau : Organ für das öffentliche und private Bildungswesen der Schweiz = Revue suisse d'éducation : organe de l'enseignement et de l'éducation publics et privés en Suisse

Herausgeber: Verband Schweizerischer Privatschulen

Band: 34 (1961-1962)

Heft: 3

Rubrik: Schweizer Umschau

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 06.03.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

*Les 25 ans de l'Institut du Dr Schmidt en
Suisse Romande*

L'Institut du Dr Schmidt est aujourd'hui sis au pied des collines vigneronnes de Lutry près de Lausanne.

Après avoir succédé à son père au Rosenberg St-Gall à un moment difficile, en 1923, le Dr *H. Schmidt* préféra 1934 s'établir en Suisse Romande et s'y créer lui-même son propre Institut de moindre envergure.

Certes, la conjoncture internationale était peu favorable il y a 25 ans. En effet 1934 laissait déjà prévoir les troubles graves qui allaient ensanglanter l'Europe. Malgré des circonstances peu prometteuses il loua le petit Château de Vennes au dessus de Lausanne. L'Institut nouveau-né s'y développa d'une façon très réjouissante jusqu'à ce que la conflagration mondiale éclatât en 1939. Je vous laisse à penser ce que peut devenir un Institut international en temps de guerre générale.

Mais le Dr *H. Schmidt* n'est pas l'homme des défaites: si le deuxième essai n'a pas pu réussir, le troisième sera meilleur. Et courageusement il recommence après la guerre. Quand le Château de Vennes fut vendu en 1947 l'Institut fut transporté par son Directeur à Lutry, au bord du Lac, où un Château, spacieux sans doute, mais exigeant de grandes réparations et de profonds remaniements, se trouvait disponible.

Fruits du labeur constant et infatigable non seulement du Dr *H. Schmidt*, mais aussi de son admirable épouse, le développement, l'extension et enfin l'épanouissement remarquable de l'Institut apportèrent à cette carrière si courageuse la récompense d'un inlassable effort et d'une énergie toujours bondissante.

En 1950 déjà la propriété fut achetée. Deux ans durant l'on modernisa. Le nombre des élèves augmentant, les locaux devinrent insuffisants. On construisit alors une annexe attenante qui ne déparait pas le bâtiment et qui abrite les salles de classes, les vestiaires et une magnifique salle de gymnastique.

Puis ce fut l'achat et la transformation de la villa voisine «L'Ondine». Ainsi le nombre des élèves put monter jusqu'au dessus de la cinquantaine.

Cette œuvre de création et de renovation fut couronnée par l'inauguration cette année d'un magnifique stade d'athlétisme comportant pistes cendrées, emplacements de sauts et de jets divers, terrain de basket-ball, table de ping-pong etc. — Cette excellente réalisation est à l'honneur de l'Instruction

Privée en Suisse. Réalisation qui ne fut pas que matérielle: les succès aux examens de Maturité fédérale ou cantonale, aux compétitions intellectuelles et aux examens extérieurs à la Suisse, comme le haut standing moral des élèves sont là pour témoigner de la réussite du Dr *H. Schmidt* et de ses collaborateurs.

Le charme de l'Institut ne réside pas seulement dans sa situation remarquable au milieu du Lavaux mais surtout dans la clarté et la propreté lumineuse de ses locaux, la politesse de ses hôtes et la rigueur du caractère qui est exigée de ses élèves.

Depuis une année, Madame et le Dr *Schmidt* ont été renforcés par leur fils, M. *Thuri Schmidt*, qui assurera ainsi la relève et sera le représentant de la troisième génération de la famille *Schmidt* dans la carrière pédagogique.

M. Z.

SCHWEIZER UMSCHAU

Vom 12. bis 14. April fand in Hamburg die zweite Konferenz europäischer Erziehungsminister statt

Die Konferenz wurde aus 16 Ländern beschickt. Verschiedentlich wurde in der Presse die Frage aufgeworfen, aus was für einem Grunde die Schweiz an den Beratungen der Kultusminister nicht teilgenommen hat. Diesbezüglich teilt das Eidgenössische Politische Departement mit:

«Der erwähnten Konferenz ging eine solche vom November 1959 in den Niederlanden, auf Einladung des dortigen zuständigen Ministers voraus. An der damaligen Konferenz nahmen die Erziehungsminister der sieben Mitgliedstaaten der Westeuropäischen Union teil, nämlich Frankreich, Großbritannien, Italien, Deutsche Bundesrepublik, Niederlande, Belgien und Luxemburg. Im Verlaufe jenes Kongresses wurde über die Notwendigkeit weiterer Zusammenkünfte auf gleicher Basis beraten und anschließend vereinbart, den Rahmen nach Möglichkeit auf die anderen Mitgliedstaaten des Europarates und die Länder, die der europäischen Kulturkonvention beigetreten waren, auszudehnen. Auf Grund dieser beiden Kriterien erfuhr der Teilnehmerkreis für die Konferenz in Hamburg eine Erweiterung auf Schweden, Norwegen, Dänemark, Island, Irland, Griechenland, Türkei, Österreich und Spanien.

Eine Einladung an die Schweiz erfolgte somit nicht, weil sie keines der beiden Kriterien erfüllte. Der Vollständigkeit halber sei noch beigefügt, daß uns das Sekretariat des Europarates, welchem der administrative Teil der Hamburger Konferenz anvertraut war, über das Resultat der dortigen Arbeiten unterrichten wird.»